

Natura 2000

SITES DES ENTRAUNES ET DE CASTELLET LES SAUSSES / GORGES DE DALUIS
SITE DU MASSIF DU LAUVET D'ILLONSE ET DES QUATRE CANTONS – DÔME DE BARROT – GORGES DU CIANS
RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES GORGES DE DALUIS

Lettre d'information | Décembre 2017

LA VIE CACHÉE DE LA NUIT

Une part indéniable de notre patrimoine est liée à la nuit et vous êtes de plus en plus nombreux à participer aux événements en lien avec le ciel et la découverte nocturne de nos montagnes. Le ciel étoilé d'Alpes d'Azur est remarquable comme en témoignent les anciens observatoires du Mont Mounier et de la Cime de l'Aspre.

La biodiversité nocturne sur notre territoire est particulièrement riche.

Elle représente un des enjeux majeurs des trois sites Natura 2000 et de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de Daluis gérés par la Communauté de Communes Alpes d'Azur. Ce patrimoine nocturne se retrouve de plus en plus menacé par un phénomène qui prend de l'ampleur : la pollution lumineuse.

Cette nouvelle lettre d'information s'intéresse à cette problématique, tout en dénouant quelques mystères de la biodiversité que l'on ne voit pas. Plusieurs actions en ce sens ont déjà vu le jour sur notre territoire via notamment le dispositif Natura 2000. Cela ne serait possible sans la mobilisation de nos partenaires et l'engagement des différentes communes que nous remercions.

La candidature au **label Réserve Internationale de Ciel Etoilé** portée conjointement avec le Parc National du Mercantour et le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur témoigne de notre engagement pour ce patrimoine qu'il convient de protéger et de valoriser.

*Charles-Ange Ginésy
Président de la Communauté
de Communes Alpes d'Azur et Président
du Département des Alpes Maritimes*



ACTUALITÉS NOCTURNES

FORTE MOBILISATION POUR L'ÉDITION DU JOUR DE LA NUIT

Le 14 octobre dernier a eu lieu le «**Jour de la Nuit**», événement national de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Une cinquantaine de personnes s'est réunie au plateau Saint-Jean sur la commune de Beuil. Elles ont pu écouter le brame du cerf, observer les étoiles et écouter les chauves-souris à l'aide de détecteurs à ultrasons en compagnie d'un accompagnateur en moyenne montagne, du Parc National du Mercantour et de l'équipe de la Communauté de Communes Alpes d'Azur.



© F. Moreau

BILAN DE LA GROTTE DU CHAT

2017 marque la dernière année du contrat Natura 2000 de la grotte du chat. A cette occasion, un nouveau comité de suivi s'est réuni à Daluis en présence de l'ensemble des partenaires concernés.

Ce contrat a pour but de restaurer les conditions initiales de cette cavité tout en protégeant les espèces de chauves-souris ainsi que le Spélerpès de Strinati la fréquentant. Une fermeture par pose d'un périmètre grillagé avait alors été financée ainsi que l'abattement du mur d'entrée. Ces travaux ont été accompagnés d'un suivi de la fréquentation des chauves-souris, mais aussi de la fréquentation humaine et d'un suivi climatologique.



© J.Y. Bigot

Ce sont **neuf espèces de chauves-souris qui ont été observées**, même si les activités paraissent à ce jour faibles. La fréquentation humaine a diminué, et le suivi climatologique semble conclure à une absence de variation significative suite à l'abattage du mur d'entrée.

La mise en place d'un accès raisonné à la cavité par des ouvertures ponctuelles encadrées semble envisageable. Une étude afin de définir les aménagements et les règles d'accès est déposée dans le cadre du programme européen « Espace Valléen ». Affaire à suivre !

LANCEMENT DE LA RICE : A LA MESURE DE LA QUALITÉ DE NOTRE CIEL !

Dans la continuité du lancement de la candidature de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé (*détails P.6*), une étape essentielle a débuté à l'automne 2017 : **la mesure de la qualité du ciel nocturne grâce à un instrument appelé le Sky Quality Meter.**

Les résultats seront transmis à l'International *Dark-Sky Association* et conditionneront l'obtention du label et son classement (bronze-argent-or). Les mesures qui ont lieu au Point Sublime et sur le sentier planétaire, seront prochainement complétées dans la partie nord du territoire. Les premières mesures, supérieures à 21 mag/arcsec², sont particulièrement encourageantes et indiquent une **bonne qualité de notre ciel nocturne** (équivalente à un label argent). N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés pour participer !



© H. Granier

Cet été, ce sont plus de 650 individus reproducteurs de Petits Rhinolophes qui ont été inventoriés par le Parc National du Mercantour et Alpes d'Azur dans la vallée du Haut Var, ce qui est exceptionnel et confirme l'extraordinaire richesse de ce secteur !

LES RATAPIGNATAS* À L'HONNEUR

Le 19 août 2017, une journée consacrée aux ratapignatas* a été organisée par Alpes d'Azur. Au programme, un **concours de dessins** lancé par la municipalité de **Rigaud**, où de jolies créations des enfants du village ont pu être récompensées. Les enfants ont aussi pu participer à une **animation chauve-souris** réalisée par un animateur de la Ligue de Protection des Oiseaux, tout d'abord en salle puis dans les rues du village.

**chauves-souris en niçois.*



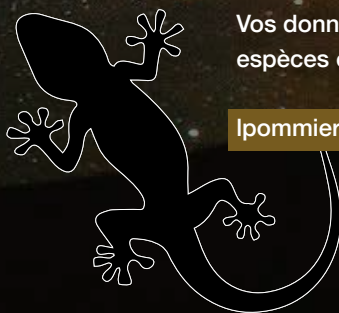
© L. Pommier

NOUVELLES DES STARS D'ENTRAUNES

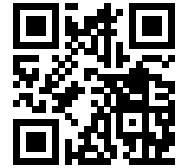
Pour la deuxième année, les **chauves-souris des combles de l'Eglise Notre-Dame-de-la-Nativité à Entraunes** ont pu être observées sur grand écran au point info de la commune.

Cet outil, très utile pour la sensibilisation, permet également de les suivre scientifiquement sans les déranger. La colonie compte 111 individus cette année, ce qui en fait un des gîtes principaux de toute la vallée ! Cette année, les agents du Parc National du Mercantour ont pu constater que l'émancipation des jeunes a été particulièrement tardive, ce qui est sûrement dû à un printemps plutôt froid.

AUTRE INFO PLUS SURPRENANTE :
un nouveau colocataire a été aperçu dans les combles de l'Eglise début juillet grâce à la caméra : une tarentule de Maurétanie !



Découvrez un **extrait** des chauves-souris dans les combles d'Entraunes : https://youtu.be/3NU_tPiHsE



Rendez-vous l'été prochain pour de nouvelles observations !



© M.C. Lankester

AVIS DE RECHERCHE

GÎTE À CHAUVES-SOURIS ET SPÉLERPÈS DE STRINATI

Si vous avez connaissance de sites où sont présentes des chauves-souris telle que le Petit Rhinolophe (décrit en P.4) ou si vous avez croisé un Spélerpès de Strinati, petite salamandre de couleur verte ou grise d'une dizaine de centimètres, n'hésitez pas à nous contacter. Vos données contribueront à mieux connaître ces espèces et leurs habitudes de vie.

lpommier@alpesdazur.fr / 04.93.23.24.29

NOUVELLE ARRIVÉE À ALPES D'AZUR !



© A. Moine

Depuis le 1^{er} juin, **Laura Pommier** a repris l'animation des deux sites Natura 2000 des Entraunes et de Castellet les Sausses – Gorges de Daluis, suite au départ d'Héloïse Granier en Ubaye. Après une formation d'ingénieur en gestion des milieux naturels, Laura a travaillé pour son mémoire au sein de la LPO Rhône-Alpes sur l'élaboration d'un plan de gestion d'un Espace Naturel Sensible de l'Ain. Suite à cela, elle a réalisé un service civique au sein de la Réserve des Gorges de Daluis, ce qui lui a donné envie de poursuivre l'aventure au sein de la Communauté de Communes Alpes d'Azur !

LA BIODIVERSITÉ NOCTURNE

LA NUIT N'EST PAS SI CALME !

On ne s'en doute pas toujours, mais la majorité des espèces animales est nocturne. Cela concerne 90% des amphibiens, 50% des mammifères, 95% des papillons et 20% des oiseaux. Pour évoluer dans un tel environnement, ces différentes espèces ont su s'adapter.

Quelques portraits de la richesse de la nuit :

© T. Spach



Le Petit Rhinolophe

Le Petit Rhinolophe est reconnaissable par son nez en forme de fer à cheval et sa petite taille (4 cm en moyenne de longueur et un peu plus de 20 cm d'envergure).

Protégé au niveau national et européen, il est incontestablement l'espèce phare des sites Natura 2000 du Haut Var. Ce secteur constitue l'une des dernières zones refuges de toute la région pour l'espèce. Il est menacé par la diminution de ses gîtes (bâtis et cavernicoles) et par la dégradation des milieux ouverts et boisés.

Pour se déplacer et chasser la nuit, les chauves-souris utilisent l'**écholocation**. Elles émettent des ultrasons qui se réfléchissent sur les obstacles ou sur leurs proies, ce qui leur permet de les localiser rapidement. Le Petit Rhinolophe est une espèce **lucifuge**, c'est-à-dire fuyant la lumière de manière spontanée.

L'Ecaille Chinoise



© Parc National du Mercantour

Contrairement à la majorité des papillons nocturnes dont la coloration est ternie, l'**Ecaille chinoise est très colorée, avec ses ailes antérieures zébrées et postérieures rouge-orangées.**

Les papillons adultes ont la particularité de voler le jour et la nuit, alors qu'au stade de chenilles, l'espèce est surtout active la nuit. Ces papillons détectent bien la lumière et sont capables d'émettre des ultrasons, moyen de défense contre les prédateurs. Cette espèce, inscrite à la directive Natura 2000, n'est pas rare sur notre territoire et ses belles couleurs peuvent être observées aussi bien près des zones humides qu'au sein des prairies sèches.



La Chouette de Tengmalm

© C. Raboin

Toute petite chouette de montagne (25 cm) tachetée de blanc, elle est surnommée la chouette perlée.

Espèce protégée et relativement rare, elle est exclusivement nocturne. Son habitat de prédilection se situe dans les forêts de résineux au climat froid. Elle est présente notamment sur la Réserve des gorges de Daluis.

La Chouette de Tengmalm niche dans une cavité d'arbre, souvent une ancienne loge de Pic noir. Si la cavité est repérée, elle peut pointer le bout de son bec à l'extérieur.

Comme pour l'ensemble des rapaces nocturnes, la grandeur, la forme et la position des yeux de cette petite chouette lui confèrent une excellente vision spatiale par faible luminosité. Ses larges disques faciaux, à la manière d'une parabole, aident également à capter les ondes sonores, lui permettant de localiser précisément ses proies.

ECLAIRONS LA PROBLÉMATIQUE DE LA POLLUTION LUMINEUSE

De quoi parle-t-on ?

La pollution lumineuse est un **éclairage excessif ou gênant** qui a des conséquences nocives sur les écosystèmes. Elle est issue d'une lumière artificielle susceptible de masquer les astres et les autres corps célestes ainsi que d'altérer le cycle naturel jour-nuit. 20 % de la surface du globe est concernée avec plus de **99% du territoire français** ! Cette problématique affecte aussi bien la biodiversité nocturne que notre cadre de vie et notre santé.

Quels impacts ?

Voici une liste non exhaustive des impacts que peut avoir la lumière artificielle sur le cycle de vie de certaines **espèces nocturnes** ...

🦋 **Attraction et pièges pour les insectes** : en moyenne **150 insectes sont tués par lampadaire** et par nuit d'été réduisant nettement la pollinisation nocturne

🦇 **Impact sur les chauves-souris** vivant dans du bâti éclairé, perturbant la sortie des individus et altérant le succès reproducteur de la colonie, pouvant mener à sa disparition

🐦 **Désorientation des oiseaux migrateurs** occasionnant des mortalités conséquentes chez les oiseaux mais également chez certains poissons (modification des comportements, effet d'attraction...)

🦋 **Fragmentation du paysage** impactant l'alimentation et le déplacement de nombreuses espèces

🦋 **Perturbation de la reproduction** des espèces bioluminescentes telles que les lucioles

🦋 **Altération des cycles des plantes.**

mais aussi sur notre **quotidien** ...

🦋 **Détérioration de notre qualité de sommeil**

🦋 **Perte de l'accès au ciel étoilé.**

POUR EN SAVOIR +

Guides et liens utiles :

- 'Le côté obscur des PNR, un ciel nocturne à protéger' (www.pnr-prealpesdazur.fr)
- 'Guide pratique de l'éclairage ciel étoilé' (www.valleesdesgaves.com)
- 'Trop d'éclairage nuit' (www.frapna.org)
- 'Préservons la nuit' (www.anpcen.fr)
- Documentaire : www.cieletespace.fr/actualites/video-un-mini-documentaire-sur-la-pollution-lumineuse



POINT SUR LA LÉGISLATION !

Retour sur des mesures déjà mises en place

L'arrêté du 25 janvier 2013 précise :

- Obligation d'extinction à partir de 1h du matin de l'éclairage des façades des bâtiments non résidentiels (commerces, bureaux...) et des vitrines
- Obligation d'extinction des éclairages intérieurs des bureaux une heure après la fin d'occupation.

Ces mesures seront complétées par de nouvelles en 2018 :

- Fixation d'un arrêté des sites astronomiques exceptionnels
- Réflexion autour de la mise en place d'outils avec l'ensemble des exploitants d'installations lumineuses.

Pollution lumineuse de la plaine du Var



LES ACTIONS LUMINEUSES DU TERRITOIRE !

VALORISATION DU PATRIMOINE ET PRÉSERVATION DES CHAUVES – SOURIS

C'EST POSSIBLE !

© L. Pommer



* Un contrat NATURA 2000 permet la prise en charge financière de travaux d'entretien et de restauration visant la conservation d'espèces ou d'habitats d'intérêt européen. Des idées ? Contactez-nous !

La chapelle **Notre Dame de Buyei** située sur la commune de Guillaumes a bénéficié d'un contrat Natura 2000*. Des travaux de ré-adaptation de l'éclairage nocturne autour du bâtiment ont ainsi pu être financés afin de limiter les impacts sur une colonie de Petits Rhinolophes présente dans les combles de la chapelle. Un investissement récompensé : depuis 2013, le nombre d'individus présents a doublé !

DES VILLAGES RÉCOMPENSÉS POUR LEUR EXEMPLARITÉ

Ce sont déjà deux communes du territoire d'Alpes d'Azur, **Péone/Valberg** et **Entraunes** qui ont obtenu leur première étoile au concours Villes et villages étoilés !

C'est leur engagement dans la lutte contre la pollution lumineuse qui est récompensé.

Sont prises en compte

- les extinctions de 2^{ème} partie de nuit (23h-5h ou 00h-6h)
- la proportion des lampadaires éteints
- les caractéristiques des lampadaires telles que la forme, l'inclinaison et la couleur

Ainsi, par exemple en 2017, le village de Péone s'est engagé dans l'**extinction** de la mise en lumière de son patrimoine de 00h à 7h et l'éclairage des voiries et des rues piétonnes est **abaissé en tension** de 19h30 à 7h30.

Ces deux premières labellisations témoignent d'un réel intérêt du territoire pour cette thématique. D'autres communes, telles qu'Aiglun, Revest-les-Roches et Roquesteron sont engagées dans la lutte contre la pollution lumineuse par leur **signature de la charte** de l'ANPCEN*.



Si vous souhaitez plus d'informations ou préparer votre candidature au label 'Villes et Villages Etoilés', contactez :

- Eloïse Fournier, chargée de mission transition énergétique à la CCAA (efournier@alpesdazur.fr 06 30 67 76 00)
- Florent Bailleul de l'ANPCEN* (florent.bailleul@anpcen.fr)

BEL EXEMPLE DE PARTENARIAT AUTOUR DE LA CANDIDATURE RICE

La candidature en cours au label Réserve Internationale de Ciel Etoilé a pu voir le jour grâce à un partenariat entre le Parc National du Mercantour, le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur et la Communauté de Communes Alpes d'Azur, gestionnaire de la Réserve Naturelle des gorges de Daluis. Trois chargés de mission, un pour chaque structure travaillent actuellement ensemble autour de ce projet ambitieux.

Une **RICE** est constituée d'une zone cœur préservée de toute pollution lumineuse et d'une zone tampon où sont mises en place des actions afin de protéger le ciel nocturne et son environnement comme l'amélioration des éclairages publics.

Les objectifs de cette labellisation concordent totalement, avec un des enjeux prioritaires des sites Natura 2000 d'Alpes d'Azur : la **préservation des chauves-souris**.



A l'heure actuelle, une seule RICE existe en France depuis 2013, autour de l'observatoire du Pic du Midi. Charles-Ange Ginésy, Président de la Communauté de Communes Alpes d'Azur et du Parc National du Mercantour ainsi qu'Eric Mèle, Président du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur ont eu l'occasion de rencontrer l'équipe de la RICE du Pic du Midi afin d'échanger autour du projet et de bénéficier de conseils et retours d'expériences sur ce qui est déjà mis en place dans les Pyrénées.

A une échelle plus locale, des rencontres ont été organisées à l'Observatoire de la Côte d'Azur sur le plateau de Calern avec des astronomes et les acteurs de la future RICE afin d'échanger sur la partie plus scientifique du projet.



© F. Moreau

*ANPCEN : Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes

COUP DE PROJECTEUR SUR 2017

NATURA 2000 : ON Y VOIT PLUS CLAIR

DANS LES PRAIRIES !

En parallèle des travaux de réouverture réalisés chaque année par les agriculteurs de notre territoire qui ont engagé une mesure agro environnementale et climatique (MAEC), **plusieurs contrats Natura 2000 non agricoles de réouverture** sont en cours.

- > 1^{ère} phase des travaux de réouverture réalisée par la société de chasse de Daluis sur l'hiver 2016-2017
- > Début de travaux prévus en 2018 pour la commune d'Entraunes et fin 2017 pour la fédération des chasseurs 06 à Thiery
- > Nouveau projet validé sur la commune de Péone porté par la société de chasse
- > Parcelles réouvertes à Entraunes au lieu-dit du Serre, aboutissement d'un partenariat entre Force 06, le Parc National du Mercantour, Natura 2000, la commune, le propriétaire et un agriculteur de la vallée.

L'ouverture de ces milieux permet la création d'une mosaïque de paysages, propice à la biodiversité menacée des milieux ouverts.

Cela permet notamment de maintenir des terrains de chasse favorables à plusieurs espèces de chauves-souris. Ces actions pérennisent également des activités traditionnelles comme l'agriculture et la chasse.



Prairies réouvertes du Serre - Entraunes

EVALUATION D'INCIDENCES

Une manifestation sportive ? Des travaux prévus ?
Un projet d'aménagement ?

Nos animateurs Natura 2000 vous accompagnent et vous aident pour la prise en compte dans vos projets des objectifs de conservation des trois sites Natura 2000 animés par Alpes d'Azur. **Contactez les en amont de vos réalisations !**



DES AGRICULTEURS RÉCOMPENSÉS

POUR LA QUALITÉ DE LEURS PRAIRIES !

Une nouvelle édition du concours agricole des prairies fleuries a été organisée cette année par les Parcs Nationaux du Mercantour et Alpi Maritime.

Ce concours récompense les pratiques favorisant une grande richesse en termes de biodiversité des prairies de fauche, tout en produisant de l'herbe ou du foin de qualité. Ce sont plusieurs agriculteurs de notre territoire qui ont reçu les premiers prix d'excellences agro-environnementales, bravo à eux !



Remise des prix à la foire de Beuil

INVENTAIRES DE PAPILLONS NOCTURNES

© F. Moreau

Après une formation des acteurs du territoire sur l'entomologie par François Destré de l'ANNAM*, trois experts entomologistes sont venus réaliser plusieurs inventaires des papillons nocturnes de la Réserve des gorges de Daluis près du pont de Berthéou. Au total, ce sont plus de **80 espèces qui ont été inventoriées**, dont plusieurs sont peu communes ou protégées ! Une vraie richesse méconnue !

*ANNAM : Association des Naturalistes de Nice et des Alpes Maritimes



© S. Larboret

OPÉRATION DE POLICE SUR LA RÉSERVE DES GORGES DE DALUIS

Conjointement, la conservatrice de la Réserve, les polices de l'environnement de l'ONCFS et du Parc National du Mercantour et la gendarmerie ont mené une opération de contrôle des véhicules à moteurs cet été sur le territoire de la Réserve. Un bon moyen de sensibiliser et de rappeler la réglementation de cet espace protégé d'exception, notamment l'interdiction de circuler en véhicule motorisé sauf autorisation particulière.

ET QUELQUES ÉVÈNEMENTS DE 2017

FESTIVALLÉES 2017

Afin de terminer l'année scolaire 2016-2017, les enfants des 14 écoles de la Communauté de Communes Alpes d'Azur se sont réunis à **Valberg autour d'ateliers sur des thématiques variées** : agriculture, biodiversité, patrimoine, culture, danse et musique. Un beau moment d'échanges et de partage grâce à tous les intervenants et bénévoles qui se sont mobilisés.



© OT Valberg

LES OLYMPIADES DES GÉOSCIENCES



© OT Valberg

Fin août 2017, s'est tenue la 11^{ème} édition de cette compétition rassemblant **130 lycéens de 35 nations** différentes. Organisée par l'Université Côte d'Azur, c'est la première fois qu'elle se déroule en France et à Valberg !

Au programme, des épreuves théoriques et pratiques sur les thèmes de la géologie, l'astronomie, la météorologie et l'hydrosphère, une conférence sur la paléontologie et la géologie du chercheur Romain Garrouste et du terrain pour découvrir les gorges rouges.

DES FÉLICITATIONS PAR LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS !

Début février 2017, Patrick Kanner alors Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports s'est rendu à Valberg afin de rencontrer cinq jeunes en service civique en mission environnement et numérique à Alpes d'Azur. Ce fut l'occasion de discuter de cet engagement volontaire, levier essentiel de citoyenneté.

Par des missions telles que la sensibilisation, leur présence sur le terrain et la participation à différents projets de la Réserve des gorges de Daluis et de Natura 2000, **les trois services civiques de la Communauté de Communes Alpes d'Azur concourent activement à la préservation de l'environnement sur notre territoire.**

Félicitations pour leur engagement !



© S. Larboret

LES DERNIERS COMITÉS DE PILOTAGE ET COMMISSIONS

10 octobre 2017 : Comité consultatif de la Réserve Naturelle Régionale des gorges de Daluis au collège de Puget-Théniers

14 & 15 novembre 2017 : Commission géologie Réserves Naturelles de France à Valberg et dans les gorges de Daluis

11 janvier 2018 : Comités de pilotage des sites Natura 2000 des Entraunes, de Castellet-les-Sausses et Gorges de Daluis et du massif du Lauvet d'Ilonse et des Quatre Cantons – Dôme de Barrot – Gorges du Cians à Puget-Théniers.

Je souhaite recevoir les prochaines lettres d'information Natura 2000 par e-mail.
Contactez : lpommier@alpesdazur.fr

Je souhaite recevoir la newsletter de la Réserve des Gorges de Daluis
Contactez : slarboret@alpesdazur.fr

Découvrez le site de la Réserve : gorgesdedaluis.fr

Stéphanie LARBOURET, slarboret@alpesdazur.fr
Conservatrice de la Réserve Naturelle Régionale des gorges de Daluis
Cécile LEMARCHAND, cecile.lemarchand@lpo.fr
Conservatrice de la Réserve Naturelle Régionale des gorges de Daluis à la LPO (co-gestionnaire)
Laura POMMIER, lpommier@alpesdazur.fr
Chargée de mission Natura 2000, sites des Entraunes et de Castellet les Sausses / Gorges de Daluis

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES D'AZUR

Maison des Services Publics
Place Conil - 06260 Puget-Théniers
Tél. 04 93 02 23 93 | Fax. 04 56 09 03 44
<http://entraunes-daluis.n2000.fr/accueil>

© Rédaction : S.Larboret, L. Pommier, M.Grivaud

© Photos : Florent Dubreuil, Cédric Robion, Romain Sordello, Jean Yves Bigot, Tanguy Stoecklé, Fanny Moreau, Héloïse Granier, Alison Moine, Stéphanie Larboret, Marie-Clélia Lankester, Laura Pommier, Parc national du Mercantour, OT Valberg

© Design : Aurély Antzemberger, www.savannahdesigner.com

Impression : Imprimix - Nice